



PERMIS MOTO ET SCOOTER A1

Le Permis A1. Ce permis s'adresse aux personnes qui souhaitent conduire une moto légère qui ne dépasse pas 125 cm³ et dont la puissance n'excède pas 11kw, ou celles qui souhaitent conduire une moto 3 roues dont la puissance est inférieure à 15kw.

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients.

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact

DUREE

20 heures de conduite
minimum

LIEU

Nous consulter

DATE

Nous consulter

TARIF

Nous consulter

Le permis A1 autorise à conduire les motocyclettes dont la cylindrée n'excède pas 125 cm³, dont la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1kW par kilogramme :

- Familiariser le futur conducteur avec ce type de véhicule.
- Être capable en toute sécurité de conduire et manœuvrer une motocyclette

PROGRAMME DE LA FORMATION

Programme :

Compétences et sous compétence travaillées



PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

PUBLIC VISÉ :

- Avoir minimum 16 ans au moment du passage de l'ETG
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou l'ASR
- avoir été soumis à un examen médical préalable devant la commission département

PRÉ-REQUIS :

- Avoir minimum 16 ans au moment du passage de l'ETG
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou l'ASR
- avoir été soumis à un examen médical préalable devant la commission département

RÉSULTATS ATTENDUS

- Permis de conduire de la catégorie A1

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité et de la mention Deux Roues.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES :

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules de la catégorie motocyclette adaptés à l'enseignement.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc

SANCTIONS DE LA FORMATION

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.